

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
ABRÉVIATIONS	3
CHAPITRE UN — Remarques introductives	5
CHAPITRE DEUX — Le rôle des organismes administratifs dans le système parlementaire	7
A. Introduction	7
B. Les fonctions de l'organisme administratif	9
1. La fonction d'auxiliaire	9
2. La fonction d'expert au fond	10
3. La fonction d'expert en procédure	11
4. La fonction de gestionnaire	12
5. La fonction de conseiller et d'enquêteur	13
6. La fonction juridictionnelle	14
7. La fonction d'arbitre	15
8. La fonction d'attribution	15
9. La fonction de réglementation	16
10. La fonction d'élaboration de politiques	17
11. La fonction d'intermédiaire	18
12. La fonction d'isolateur	19
13. Conclusion	20
C. Les organismes administratifs et les trois ordres de pouvoirs	21
CHAPITRE TROIS — Le rôle du Parlement dans le système administratif gouvernemental	23
A. Le contexte constitutionnel	23
B. Les fonctions du Parlement	25
1. La fonction de création	26
2. La fonction de contrôle des finances	27

3. La fonction de légitimation	29
4. La fonction d'élaboration de politiques	30
5. La fonction de surveillance: les sept aspects de l'imputabilité	31
6. Conclusion	32

**CHAPITRE QUATRE — Les points de contact entre le Parlement
et les organismes administratifs** 33

A. Les contacts avec la Chambre des communes	33
1. Les projets de loi d'intérêt privé	34
2. Les projets de loi gouvernementaux	35
3. Les débats sur les propositions législatives	36
4. Les questions orales et écrites	44
5. Les débats divers	52
6. Conclusion	55
B. Les contacts avec les comités de la Chambre des communes	55
1. Le système des comités	55
(a) La structure des comités	56
(b) Le mandat des comités	60
(c) La composition des comités	61
(d) La présidence des comités	62
(e) L'encadrement des comités	63
(f) Conclusions	65
2. Le processus financier et la comparution des présidents d'organismes	68
(a) La procédure des subsides	68
(b) Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	71
(c) La Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants	73
(d) La Commission d'appel de l'immigration	75
(e) Les études de la Commission Lambert	77
(f) Les audiences des comités concernant le Budget des dépenses — Conclusions	79
(g) Le Vérificateur général et les comptes publics	83
3. Le Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires	83
(a) L'historique du Comité mixte	84
(b) Les travaux du Comité mixte	86
(c) Les restrictions aux activités du Comité mixte	87

(d) Les autres types de contrôle	91
(e) Conclusions	95
C. Les contacts par l'entremise des ministres	95
1. La responsabilité ministérielle	96
2. Le contrôle ministériel des organismes administratifs	98
3. Les rapports destinés au Parlement	101
(a) L'obligation de faire rapport	101
(b) Le contenu des rapports	108
D. Les contacts divers	114
1. Les contacts individuels	115
2. Les contacts institutionnels	117
3. Les autres contacts	119

**CHAPITRE CINQ — Le Parlement
et les organismes administratifs** 123

A. La situation actuelle	123
1. Observations et hypothèses	123
2. Les aspects de l'imputabilité	126
(a) La structure	126
(b) Le mandat	127
(c) Les politiques	128
(d) Les pouvoirs législatifs subordonnés	128
(e) Les pouvoirs discrétionnaires	129
(f) Les finances	129
(g) Les cas particuliers	130
(h) Conclusion	130
B. La question du statut	131
C. La communication et l'information	137
D. Les structures et les procédures	143
1. Les comités de la Chambre	143
2. Les centres de responsabilité auxiliaires	148
3. Les lois de temporarisation	150
E. Récapitulation	151

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'AUTEUR 153

RENVOIS 157